



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 2 août 2021 à 19 h 30 heures par vidéoconférence publique, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété située sur le lot 5 919 887 au 15 à 31 chemin des Ratons-Laveurs ;

La demande vise à permettre la construction d'un garage conventionnel sur le lot vacant 5 919 887 dont la largeur de mur latéral est de 12,60 mètres au lieu de 12,00 mètres maximum prescrit au règlement de zonage 03-429 et ces amendements.

De plus, la demande vise à permettre que le garage conventionnel ait une hauteur de 5,58 mètres ce qui est supérieur au 4,80 mètres prescrit dans le règlement de zonage 03-429 et ces amendements ;

De plus, la demande vise à autoriser que la construction d'un garage conventionnel d'une superficie de 125,00 mètres carrés lorsque la superficie est de maximum 100,00 mètres carrés comme prescrit au règlement de zonage 03-429 et ces amendements.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé avant le 30 juillet 2021 à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca.

Les modalités de connexion à la séance diffusée par vidéoconférence seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 30 juillet 2021 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca/>

DONNÉ à La Pêche, ce 13^e jour du mois de juillet 2021.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 13^{ième} jour du mois de juillet 2021.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier